

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal sur le budget tenue à la salle de l'hôtel de ville à laquelle sont présents messieurs les conseillers Lucien Proulx, Magella Warren, Renaud Camirand, Michel Méthot, Donald Rehel, Robert Daniel et G.-Réjean Cabot et madame la conseillère Doris Bourget sous la présidence du maire, monsieur André Boudreau. Sont également présents monsieur Félix Caron, directeur général, et mesdames Gemma Vibert, greffière, et Caroline Dégarie, trésorière.

Monsieur le maire annonce l'ouverture de la séance à 19 h 30.

RÉS. NO. 311-2014 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller G.-Réjean Cabot et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière.

RÉS. NO. 312-2014 : ADOPTION DU BUDGET 2015

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Lucien Proulx et résolu à la majorité des conseillers et de la conseillère que le budget présenté par la trésorière pour l'année **2015** dont les charges et la conciliation à des fins fiscales prévues s'établissent comme suit :

CHARGES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	943 800 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	569 900 \$
TRANSPORT	1 144 100 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	955 400 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	1 109 800 \$
LOISIRS ET CULTURE	145 100 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	<u>244 900 \$</u>
	5 113 000 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

FINANCEMENT L.T. ACT. FONCTIONNEMENT	(93 000 \$)
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	1 067 800 \$
TRANSFERT AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	30 000 \$
FONDS RÉSERVÉS	112 200 \$
AFFECTATION SURPLUS	<u>(100 000 \$)</u>
	1 017 000 \$

TOTAL DES CHARGES ET DE LA CONCILIATION À DES FINS FISCALES	6 130 000 \$
--	---------------------

et les revenus s'établissent comme suit :

TAXES	2 877 300 \$
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX	1 006 700 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	471 900 \$
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES	507 600 \$
TRANSFERTS	<u>1 266 500 \$</u>

TOTAL DES REVENUS	6 130 000 \$
--------------------------	---------------------

soit et est adopté.

Monsieur le conseiller Robert Daniel a voté contre l'adoption de ce budget.

RÉS. NO. 313-2014 : ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robert Daniel et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère que le programme triennal d'immobilisations pour les années **2015-2016-2017** auquel les projets suivants sont inscrits :

INVESTISSEMENTS	2015	2016	2017	Total
Administration				
Rénovation extérieure de l'hôtel de ville	80 000 \$	- \$	- \$	80 000 \$
Informatique	- \$	10 000 \$	- \$	10 000 \$
Total Administration	80 000 \$	10 000 \$	- \$	90 000 \$
Sécurité incendie				
Aménagement point d'eau à Prével	5 000 \$	- \$	- \$	5 000 \$
Total Sécurité Incendie	5 000 \$	- \$	- \$	5 000 \$
Travaux publics				
Total Travaux publics	- \$	- \$	- \$	- \$
Hygiène du milieu				
Aqueduc :				
Réseau de distribution	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	150 000 \$
Remplacement de bornes-fontaines	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	75 000 \$
Remplacement des conduites	- \$	- \$	500 000 \$	500 000 \$
Traitement des eaux usées :				
Réseau de distribution	30 000 \$	30 000 \$	- \$	60 000 \$
Stations de pompage	10 000 \$	10 000 \$	- \$	20 000 \$
Champ collectif d'épuration Val d'Espoir	240 000 \$	- \$	- \$	240 000 \$
Matières résiduelles :				
Fermeture du L.E.S	150 000 \$	- \$	- \$	150 000 \$
Total Hygiène du milieu	505 000 \$	115 000 \$	575 000 \$	1 195 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement				
Matrice graphique numérisée	20 000 \$	- \$	- \$	20 000 \$
Promenade	- \$	125 000 \$	- \$	125 000 \$
Projet Côte Surprise	- \$	500 000 \$	500 000 \$	1 000 000 \$
Total Urbanisme	20 000 \$	625 000 \$	500 000 \$	1 145 000 \$
Total des activités d'investissement	610 000 \$	750 000 \$	1 075 000 \$	2 435 000 \$

soit et est adopté.

**RÉS. NO. 314-2014 : PUBLICATION DU BUDGET 2015 ET DU
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

Conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller G.-Réjean Cabot et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère que les prévisions budgétaires 2015 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 soient et sont publiés dans les journaux « Le Havre » et « The Gaspé Spec ».

RÉS. NO. 315-2014 : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 483-2014

Lecture est faite du règlement numéro 483-2014 concernant l'imposition des taxes générales sur la valeur foncière pour l'année 2015.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Magella Warren et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère que ledit règlement numéro 483-2014 soit et est adopté en suivant les procédures régulières relatives à l'adoption de tel règlement.

RÉS. NO. 316-2014 : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 484-2014

Lecture est faite du règlement numéro 484-2014 concernant les services municipaux d'aqueduc et d'égout.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Donald Rehel et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère que ledit règlement numéro 484-2014 soit et est adopté en suivant les procédures régulières relatives à l'adoption de tel règlement.

RÉS. NO. 317-2014 : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 485-2014

Lecture est faite du règlement numéro 485-2014 établissant la tarification pour la gestion des matières résiduelles.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Magella Warren et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère que ledit règlement numéro 485-2014 soit et est adopté en suivant les procédures régulières relatives à l'adoption de tel règlement.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, monsieur le maire annonce l'ouverture de la période de questions.

ADVENANT 21 H 10, monsieur le conseiller Lucien Proulx propose la levée de la présente séance.

**ANDRÉ BOUDREAU,
MAIRE**

**GEMMA VIBERT,
GREFFIÈRE**

En signant ce procès-verbal, je reconnais que je signe toutes et chacune des résolutions qu'il contient.

**ANDRÉ BOUDREAU,
MAIRE**